

NOTE D'INFORMATION

Nous informons les lauréats au concours de résidanat en médecine, session Octobre 2025 , que la séance publique de choix des postes aura lieu le **Mercredi 29/10/2025** au niveau de l'**auditorium 500 places** d'Aboudaou à partir de **10h.00**.

La présence du candidat est obligatoire

En cas de force majeure le candidat peut se faire remplacer par une tierce personne munie d'une procuration légalisée à l'APC et d'une copie de la pièce d'Identité.

Tout candidat arrivant en retard à la répartition perdra le bénéfice de son classement et fera le choix parmi les postes restants au moment de son arrivée à l'auditorium.

Après la fin de la répartition, les candidats absents perdront définitivement le bénéfice de leur classement sans la possibilité de recours.

Le Vice décanat chargé de la post-graduation
de la recherche scientifique et des relations extérieures

